



COMMUNE DE RENNAZ

Election complémentaire à la Municipalité du 13 octobre 2024 (2^{ème} tour)

LISTE (nom ou numéro) :

(Cette liste doit être déposée au greffe municipal, dernier délai le mardi 24 septembre 2024 à 12h00 précises.)

CANDIDAT(E)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature (en guise d'acceptation)
1							

SIGNATAIRES

(3 au minimum)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature
1							
2							
3							
4							

Le(la) candidat(e) et les signataires, suisses et/ou étrangers(ères), doivent obligatoirement être inscrits au rôle des électeurs de la commune le jour du scrutin.

Attestation de réception et de validité par la commune : Date : Heure : Sceau et signature :